



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 09.12.2019

Numéro de publication: AB02-0000004215

Cantons: BE, FR, JU, NE, VD

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Flückiger Electricité S.A.

Flückiger Electricité S.A.

CHE-105.999.111

Chemin de la Plage 16

2072 St-Blaise

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 19-005618

N° d'établissement: 53354177

Pan d'entreprise: Dépannage et intervention d'urgence sur les installations électriques dans les cantons de NE, BE, FR, JU et VD

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 43 H

Validité: 01.01.2020 – 31.12.2022

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification

Autorisation pour: BE, FR, JU, NE, VD

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).